



## Compte-rendu de l'**heure d'information syndicale** organisée par le SNES au **LGT Tani Malandi** (Chirongui) le 28 octobre 2016.

L'HIS débute à 10h55, salle A3, en présence de deux membres du bureau du SNES-Mayotte (Henri Nouri et Didier Marian), du secrétaire du S1 (Thomas Miquel) et d'une quinzaine de professeurs.

Dans un premier temps le co-secrétaire du SNES rappelle les actions en cours et notamment celles sur l'attractivité; IFCR à 100% sans condition de services pour les néo-titulaires, accélération de carrière pour les agents en fonction à Mayotte, promesses sur la fiscalisation des indemnités à tenir...

Dans un second temps la parole est donnée aux professeurs qui soulignent les problèmes de sécurité concernant les usagers du Lycée (élèves et personnels):

- Planchers troués (surtout dans les bâtiments D, G et H); un élève est récemment tombé.
- Certaines salles sont excessivement chaudes (H5 par exemple).
- Problème de sécurité électrique (une seule prise par salle alors qu'il en faut souvent 3).
- L'augmentation des effectifs en seconde dans des classes à petite surface entraîne souvent le "blocage" d'une issue de secours (en salle D5 pourvue d'ordinateurs ce sont les deux issues qui ne sont plus praticables pendant les cours).
- La largeur des "coursives" n'est pas suffisante pour circuler aisément donc évacuer les bâtiments en cas d'alerte.
- Il n'y a pas eu d'exercice d'incendie depuis au moins deux ans (justification de la hiérarchie; inutile car il n'y a pas de "signalétique").

Le SNES propose aux collègues plusieurs types d'actions. D'une part, lorsqu'on estime qu'il existe un danger grave et imminent, on peut exercer un droit de retrait beaucoup plus efficace si l'exercice est collectif. D'autre part, on peut établir une liste d'urgences remises au proviseur et qu'il devra satisfaire faute de quoi, les personnels arrêteront le travail.

A 11h50 la sonnerie met fin à cette heure d'information qui aura été comme souvent trop courte pour appréhender l'ensemble des problèmes.

Le co-secrétaire du S1 et les deux membres du bureau du SNES se dirigent vers le bureau du Proviseur qui c'était engagé à les recevoir, mais celui-ci n'est plus dans le Lycée... il est à la SEP.